
DECRET N° 2018/487 **DU** 18 SEPT 2018
portant nomination du Haut Commissaire du Cameroun auprès du
Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 87/1198 du 07 septembre 1987 portant organisation des Services Extérieurs Permanents du Ministère des Relations Extérieures ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2013/112 du 22 avril 2013 portant réorganisation du Ministère des Relations Extérieures,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Monsieur **FOTABONG Albert NJOTEH** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Haut Commissaire de la République du Cameroun auprès du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 18 SEPT 2018

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



Paul Biya

Paul BIYA